



HAL
open science

L'ÉTUDE DE CAS EN ANGLAIS FINANCIER ET SES FONDEMENTS THÉORIQUES

Michel van Der Yeught

► **To cite this version:**

Michel van Der Yeught. L'ÉTUDE DE CAS EN ANGLAIS FINANCIER ET SES FONDEMENTS THÉORIQUES. Les Langues Modernes, 2017. hal-01632980

HAL Id: hal-01632980

<https://hal.science/hal-01632980>

Submitted on 10 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉTUDE DE CAS EN ANGLAIS FINANCIER ET SES FONDEMENTS THÉORIQUES

PAR MICHEL VAN DER YEUGHT, AIX-MARSEILLE UNIV, LERMA, AIX-EN-PROVENCE FRANCE

Résumé

Cet article présente une application pédagogique en anglais de spécialité, l'étude de cas en anglais financier, mise en relation avec une théorie de l'étude des langues de spécialité. L'objectif de l'article vise à situer l'application en prolongement d'une approche théorique plus large des langues de spécialité. Sa principale proposition est qu'en langues de spécialité, les apprenants gagnent à être placés dans un contexte spécialisé dont les finalités sont servies par la langue de spécialité.

Mots clés

Langues de spécialité ; étude de cas ; intentionnalité, encyclopédie spécialisée ; anglais financier ; *English for Specific Purposes*.

Introduction

Cet article présente une application pédagogique en anglais de spécialité, l'étude de cas en anglais financier (ECAF)¹, mise en relation avec une théorie de l'étude des langues de spécialité. L'ECAF est une démarche d'enseignement-apprentissage destinée à initier des apprenants qui étudient la gestion, la banque, la comptabilité ou l'économie au lexique spécialisé élémentaire de l'anglais financier. L'objectif de l'article ne se limite pas à détailler le fonctionnement général de la méthode, il vise également à la situer au sein d'une approche théorique plus large des langues de spécialité (LSP) et à expliquer comment elle la prolonge dans le domaine de la pédagogie.

La plupart des démarches pédagogiques en langues de spécialité s'inspirent de l'analyse des besoins des apprenants largement utilisée par les praticiens de l'*English for Specific Purposes* (ESP) (Hutchinson & Waters, 1987, p. 19 ; Paltridge & Starfield, 2013, p. 2). L'objectif de l'ESP consiste à répondre de la façon la plus pertinente possible aux besoins réels constatés et la démarche ne comporte pas d'analyse théorique du phénomène des langues de spécialité. De fait, la majorité des auteurs de l'ESP estiment que des variétés spécialisées des langues (VSL) n'existent pas (Hutchinson & Waters, 1987, p. 18).

La perspective adoptée ici est diamétralement opposée. Elle postule qu'une théorie de l'étude des VSL est nécessaire à la structuration du domaine de recherche et elle suggère que les développements pédagogiques en LSP gagneraient à ancrer leurs propositions dans des fondements théoriques solides. Cet article explique comment une théorie de l'étude des VSL en cours d'élaboration (Van der Yeught, 2016) peut générer des applications pédagogiques dont l'ECAF offre une illustration.

En premier lieu, les grands éléments constitutifs de la théorie sont présentés. Deuxièmement, l'ECAF est décrite de façon factuelle. Troisièmement, les liens profonds et logiques entre la théorie et l'application sont détaillés et expliqués. La section consacrée à la discussion met en regard la démarche présentée ici et celle qui repose sur l'analyse des besoins pratiquée par l'ESP.

¹ Elle devra être complétée par une analyse empirique de ses résultats qui fera l'objet d'un prochain article.

1. Le cadre théorique de l'étude des langues de spécialité

1.1. Le spécialisé en tant qu'intentionnalité

La théorie visant à rendre compte des VSL a fait l'objet d'élaborations successives présentées dans deux publications récentes (Van der Yeught, 2012 ; 2016). Dans ses principes généraux, elle peut être résumée de la façon suivante.

Il est d'abord posé que les VSL existent comme des objets de la réalité sociale et, en particulier, qu'elles disposent d'une dimension diachronique (Van der Yeught, 2012, p. 17 ; 2016, p. 54). En outre, il est observé que les langues ne se spécialisent pas d'elles-mêmes, mais qu'elles se spécialisent sous l'effet du spécialisé : l'anglais médical n'a pas généré la médecine ; c'est la médecine qui a généré l'anglais médical. La théorie s'inscrit ainsi dans le prolongement des travaux de Michel Petit qui assigne au spécialisé une place centrale dans la perception des VSL (Petit, 2010). Elle en déduit qu'une théorie des VSL implique au préalable une théorie du spécialisé dont elle découlera. Ainsi, alors que la plupart des auteurs placent la communication linguistique au cœur de la réflexion sur les langues spécialisées (Hyland, 2013, p. 96) et donnent logiquement aux savoirs spécialisés une place secondaire, la présente démarche inverse la perspective et place le spécialisé au centre de la théorie et la langue à la périphérie.

La notion de « spécialisé » est de plus en plus fréquemment utilisée par les chercheurs, notamment en contexte français, mais aucune définition précise et opérationnelle ne s'est encore imposée. La théorie proposée ici en avance une qui s'inspire de la théorie de l'intentionnalité élaborée par le philosophe américain John Searle. À partir des travaux de Searle, elle définit le spécialisé comme un état mental, et plus particulièrement comme une variété « d'intentionnalité » telle que Searle la conçoit (Searle, 2004, p. 19, 112). Cet état mental intentionnel est dirigé vers un objet extérieur à l'esprit de façon sélective, durable et concentrée (Van der Yeught, 2016, p. 47). Searle précise que l'intentionnalité se dirige toujours vers un objet perçu sous une forme aspectuelle (*aspectual shape*) donnée. Par exemple, l'assoiffé perçoit l'eau comme un liquide à boire, mais, pour le chimiste, l'eau est perçue comme H₂O. Dans les états mentaux intentionnels, l'esprit émet des croyances (*beliefs*) ou propositions qui visent à s'adapter à la réalité du monde, propositions que Searle qualifie de « *mind-to-world direction of fit* » (direction d'adaptation esprit-vers-monde), ou des désirs (*desires*) qui visent à adapter le monde aux propositions de l'esprit (« *world-to-mind direction of fit* » : direction d'adaptation monde-vers-esprit). Dans le premier cas, l'esprit tente d'élaborer une connaissance juste du monde (croyances ou états mentaux cognitifs), dans le second, il tente d'adapter le monde à lui (désirs ou états mentaux volitifs) (Searle, 1983, p. 8 ; 2004, p. 118). Croyances et désirs déterminent la finalité de l'état mental intentionnel qui cherche à les satisfaire. Dans cette théorie, le spécialisé se présente comme un univers mental intentionnel qui cherche les « conditions de satisfaction » de sa finalité (Van der Yeught, 2016, p. 47, 50-51).

1.2. Les langues de spécialité en tant que capacités d'arrière-plan des états intentionnels

Searle observe ensuite que les états mentaux intentionnels ont besoin de certaines « capacités d'arrière-plan » (*background abilities/capacities*) pour se développer. Celles-ci ne sont pas intentionnelles, mais sont nécessaires à l'intentionnalité (Searle, 1983, p. 143-144). Elles incluent des capacités très élémentaires comme marcher, manger, ouvrir les portes, mais également des capacités de plus en plus sophistiquées, comme le fait de parler anglais (Searle, 1995, p. 129). De façon similaire, il est proposé que les langues de spécialité figurent parmi les capacités d'arrière-plan qui permettent à l'intentionnalité spécialisée de fonctionner. C'est pourquoi la théorie les définit comme « l'expression du spécialisé dans une langue » mis au service de sa finalité (Van der Yeught, 2012, p. 13 ; 2016, p. 52). Elles occupent alors une position périphérique dans la théorie, le spécialisé en occupant le centre.

1.3. Le spécialisé en tant que réalité socialement construite

Les états mentaux intentionnels peuvent devenir collectifs quand ils sont partagés par plusieurs personnes. Ils se muent en réalité sociale selon des règles constitutives de ce que Searle appelle des « faits institutionnels » qui sont collectivement acceptés dans un contexte donné. La formule de la règle est : « X compte pour Y en contexte C » ce qui signifie qu'à un fait brut X un statut symbolique Y est collectivement alloué dans un contexte donné. Searle donne l'exemple de la règle constitutive qui construit la réalité sociale de l'argent aux États-Unis : tel billet d'un dollar (X, un morceau de papier constitue un fait brut) compte pour de l'argent (Y, statut symbolique) aux États-Unis (C, contexte américain) (Searle, 1995, p. 28).

Cette analyse rend compte de nombreuses constructions sociales du spécialisé. Par exemple, dans le domaine de la comptabilité américaine, les *Generally Accepted Accounting Principles* (GAAP, principes comptables généralement acceptés) illustrent clairement la règle qui les fonde comme réalité sociale. Elle pourrait se formuler ainsi : les textes comptables désignés (X, fait brut) comptent pour les normes officielles de la profession (Y, statut symbolique) aux États-Unis (C, contexte américain). L'expression *Generally Accepted* indique de façon explicite la règle constitutive acceptée par la communauté spécialisée. La réalité sociale qui établit l'ordre des médecins ou le barreau des juristes se construit selon des règles apparentées.

1.4. Les langues et les encyclopédies spécialisées

Les LSP sont également en large partie constituées par la même règle constitutive et le tableau 1 en fournit quelques exemples. Nous voyons que les communautés accordent un statut symbolique ou sémantique nouveau à des mots de la langue générale (*cloud*, *bull*) et donnent un statut sémantique/symbolique spécialisé à des signes (*balance*) et à des désignations (*Pantera leo*). Les LSP se construisent grâce à une accumulation de règles de ce type qui génèrent « l'expression du spécialisé dans la langue » et qui constituent le socle fondateur sous-jacent des dictionnaires spécialisés.

Tableau T1

Application de la règle constitutive des faits institutionnels aux langues de spécialité

X	compte pour Y a pour statut sémantique... a pour statut symbolique...	en contexte C
cloud	stockage numérique délocalisé	informatique anglo-américaine
bull	investisseur optimiste	finance anglo-américaine
	symbole de la profession	justice/droit
<i>Pantera leo</i>	lion	zoologie

Les initiés d'une langue spécialisée se distinguent des profanes grâce à leur maîtrise de ces règles qui leur permet de produire et de bien interpréter des énoncés spécialisés. Hors contexte spécialisé,

le sémiologue Umberto Eco propose de ce type de maîtrise interprétative une description particulièrement pertinente et opératoire qu'il nomme « encyclopédie » et qu'il définit comme suit:

Dans le processus d'interprétation, le savoir encyclopédique fonctionne comme un ensemble d'instructions qui insèrent les éléments textuels dans leurs contextes pertinents et qui réalisent la désambiguïsation correcte des termes. (Eco, 1986, p. 68) (ma traduction)

De la même façon, il est proposé que chaque domaine spécialisé génère son encyclopédie spécialisée. Dans le cas de *bull*, par exemple, l'instruction « encyclopédique » situe l'énoncé dans le contexte pertinent (général ou financier) et applique la règle constitutive appropriée afin que l'ambiguïté de « *bull* » (bovin ou investisseur optimiste) se dissipe. Observons qu'une encyclopédie n'est pas une accumulation de connaissances figées telles qu'on les trouve dans l'*Encyclopaedia Britannica*, mais un potentiel illimité d'interprétations adaptées à chaque contexte. Les interprétations se déploient dans une langue naturelle donnée – *bull* a un sens financier en anglais, mais taureau n'en a pas en français – ainsi que dans la diachronie puisque les règles constitutives et les énoncés émergent et disparaissent dans le temps. Dans cette perspective, l'essentiel du travail pédagogique des enseignants en LANSAD consiste à transmettre les savoirs encyclopédiques qui permettent aux apprenants de produire et d'interpréter correctement les discours spécialisés. Le travail des chercheurs consiste à décrire les langues de spécialité afin d'alimenter le savoir encyclopédique nécessaire aux interprétations spécialisées (Van der Yeught, 2012 ; Resche, 2013).

2. L'étude de cas en anglais financier : présentation factuelle

Depuis les années 1960, les études de cas (*case studies*) sont utilisées par les enseignants de management, de marketing ou de droit pour préparer les étudiants à des situations entrepreneuriales ou juridiques concrètes. La logique de l'exercice s'oppose aux formes pédagogiques traditionnelles où la transmission des connaissances s'effectue du général au particulier ou de la théorie à la pratique. Dans l'étude de cas, le particulier illustre le général et la pratique éclaire la théorie. Ce format est généralement bien adapté aux questions d'économie d'entreprise ou de management des organisations qui supposent des analyses menant à des prises de décision concrètes. Sous cet aspect, l'étude de cas n'est généralement pas retenue par les linguistes à des fins pédagogiques car elle n'a pas la performance linguistique pour finalité. C'est pourtant une adaptation de ce format qui est ici proposée pour initier des apprenants LANSAD à l'anglais financier. Le public concerné peut comprendre des étudiants en comptabilité, finance, banque, économie, gestion de niveau bac + 2 à bac + 5 (master).

2.1. Le scénario simulation

Le groupe d'apprenants² compte entre quinze et vingt personnes qui se trouvent placées dans un scénario simulation : ils appartiennent à un club d'investisseurs anglophones qui se réunissent régulièrement pour examiner des occasions favorables d'investissement. Ils confient l'animation de chaque réunion à une équipe de deux membres qui se charge d'analyser les résultats d'une entreprise de son choix, de les présenter au groupe, d'émettre un avis d'investissement, puis de diriger les débats et de répondre aux questions. La démarche d'étude prévoit successivement un examen du profil général de l'entreprise (*company's profile*), de ses résultats économiques (*business performance*), puis du comportement de ses actions en bourse (*stock market performance*). L'équipe peut évidemment consulter les médias pour compléter son avis.

Suivant ce schéma, le groupe se décompose en plusieurs équipes qui choisissent librement leur entreprise et chacune passe à tour de rôle devant les participants sur une période de six à dix

² Depuis 2014, l'ECAF est pratiquée avec des étudiants de master 2 Économétrie, Banque, Finance d'Aix-Marseille School of Economics (AMSE) et, dans une version adaptée, avec des étudiants de master 1 LEA d'Aix-Marseille Université.

semaines. La tâche à réaliser consiste à réunir les éléments d'analyse en consultant des sites professionnels en ligne et à préparer en anglais une présentation de type PowerPoint d'une douzaine de diapositives pour un temps de parole de vingt minutes environ partagé entre les deux protagonistes. La présentation est suivie d'une discussion. Chaque équipe conclut son exposé par une recommandation d'investissement et défend son avis grâce à des arguments techniques détaillés. Avis et débats tiennent compte de la situation de l'entreprise, mais également de la conjoncture et des évolutions historiques pertinentes.

2.2. Préparation à l'autonomie : dossier initial, lexique spécialisé et mise en pratique de la simulation

La formation à la méthode consiste en un travail collectif sur une étude de cas de lancement. Elle porte généralement sur une entreprise réelle fréquemment citée dans l'actualité du fait de ses bons ou mauvais résultats. Elle repose sur un dossier réunissant de nombreux documents collectés sur internet. Il comprend quatre rubriques qui correspondent aux étapes d'analyse que les étudiants doivent suivre (voir l'étude de cas Twitter en annexe 1) : (1) profil de la société ; (2) résultats économiques ; (3) performance boursière ; (4) extrait de presse.

Les documents sont authentiques, mais généralement adaptés et/ou abrégés pour former un dossier de quatre pages A4 maximum. Comme dans toute étude de cas, les éléments convergent vers un certain type de diagnostic, mais ils ménagent également des scénarios interprétatifs qui peuvent être très divers et qui sont sujets à débat. Le dossier est complété d'une fiche lexicale de 100 items environ, répartis selon les trois premières rubriques déjà mentionnées (voir annexe 2).

Le groupe travaille sur le dossier comme lors d'une « réunion d'investissement » animée par l'enseignant. Celui-ci explique la nature et le sens de chaque document et déploie les ressources linguistiques nécessaires à une communication pertinente des informations. Par le biais de questions-réponses et de débat collectif continu, le groupe interprète chaque élément d'information en vue du diagnostic final. La mise en contexte professionnel et historique est constante pour rendre compte des résultats, des évolutions boursières, des situations conjoncturelles, des réactions de la communauté. Les données apportent parfois des mises en perspectives contradictoires qui doivent être collectivement discutées : par exemple lorsqu'une chute boursière coïncide avec de bons résultats économiques ou, au contraire, lorsque les cours montent malgré des pertes. Une fois ce premier dossier étudié en profondeur, les équipes interviennent chaque semaine à tour de rôle en créant leur étude de cas et leur argumentaire à partir du premier dossier et de leurs propres découvertes.

3. L'ECAF, mise en œuvre pédagogique de la théorie

Proposer une théorie en langues de spécialité ne trouve son utilité sociale que si elle est mise en œuvre pour les enseignants et les apprenants du secteur LANSAD. Cette section explique comment l'ECAF tire parti de la théorie de l'intentionnalité pour placer les apprenants dans la situation pédagogique-linguistique que ce cadre révèle comme pertinente pour une stratégie d'enseignement-apprentissage adaptée.

3.1. Le scénario simulation créateur d'un univers intentionnel spécialisé

Le scénario simulation met en scène pédagogiquement l'analyse des langues de spécialité proposée par la théorie : il place les apprenants dans un univers intentionnel spécialisé dont les finalités sont servies (entre autres) par une capacité d'arrière-plan, l'anglais financier. La règle constitutive de la réalité sociale pédagogique pose que les étudiants (X) comptent comme membres d'un club d'investissement anglo-saxon (Y) dans le contexte de ce module d'anglais financier (C). En acceptant la règle, les apprenants adoptent le comportement attendu dans ce nouvel univers et

dirigent leurs états mentaux vers un objet (une entreprise) perçu sous une forme aspectuelle particulière, ici comme source d'investissements rentables. Ils développent une série d'états mentaux cognitifs (ils veulent en savoir plus sur cette entreprise du point de vue financier) et volitifs (ils souhaitent y investir rentablement) qui doivent satisfaire la finalité de leur situation en tant qu'acteurs dans ce contexte.

Grâce à la phase de préparation, ils acquièrent les règles constitutives de la communauté spécialisée des financiers anglo-saxons qui créent les faits institutionnels qui lui sont propres : Wall Street, la City, la SEC... De la même manière, ils se familiarisent avec l'anglais financier et deviennent une « communauté de discours » (*discourse community*) telle que John Swales les décrit (Swales, 1990, p. 21-29). Le point crucial de la théorie et de l'application pédagogique qui en découle est que la communauté de discours se constitue pour satisfaire la finalité de l'univers intentionnel ; elle ne lui préexiste pas.

En effet, bien que Swales caractérise les communautés de discours par « des mécanismes d'intercommunication parmi ses membres », il est remarquable qu'il ne place ce trait qu'en second lieu, à la suite d'une première caractéristique liée aux finalités du groupe : « un ensemble largement accepté de buts publics communs (« *a broadly agreed set of common public goals* » [Swales, 1990, p. 24-25 ; 2016, p. 15]). En d'autres termes, d'après Swales, c'est d'abord la finalité qui constitue le groupe, l'intercommunication ne vient qu'ensuite. Par ailleurs, la formulation « *broadly agreed* » qu'il adopte semble indiquer que les réalités sociales qu'il décrit se construisent selon les règles constitutives identifiées par Searle.

3.2. La langue spécialisée au service des finalités du domaine grâce à l'encyclopédie

Comme tous les étudiants, les « membres du club » déploient leur anglais financier avec des fortunes diverses qui dépendent de leur niveau initial et de leurs capacités à apprendre et à s'adapter. Néanmoins, leur mise en situation pédagogique postule que la qualité linguistique à atteindre dépend moins de normes linguistiques à respecter que de l'intérêt spécialisé des membres du club. Leur mission d'investisseur les pousse à user de l'encyclopédie spécialisée à leur profit : en interprétant correctement les discours qui leur sont destinés et en en produisant qui puissent être correctement interprétés par leurs pairs.

Il est ainsi suggéré que les facteurs susceptibles de motiver les étudiants se situent moins dans la langue que dans le spécialisé auquel les étudiants se préparent. L'hypothèse est avancée que c'est pour convaincre leurs collègues professionnels que les apprenants de l'ECAF mobilisent des discours aussi spécialisés que possible. Cette hypothèse devrait également s'appliquer aux aspects non spécialisés de la langue tels que les règles de grammaire de base et la phraséologie de la vie courante. Dans le cadre de l'ECAF, il est posé comme évident que ces règles doivent être observées de crainte que le membre du club ne puisse y tenir son rang. Cette exigence catégorique n'implique pas que les règles soient toujours respectées. En revanche, il est constaté empiriquement que personne ne les remet en question alors que les apprenants LANSAD contestent parfois les pénalités portant sur les oublis du « s » à la 3^e personne lorsque la règle émane simplement du système de la langue.

La maîtrise de la langue spécialisée découle de la maîtrise de l'encyclopédie spécialisée de la finance, c'est-à-dire la connaissance des contextes diachroniques des règles qui constituent les faits institutionnels, mais aussi ceux des énoncés spécialisés. Dans l'ECAF, cette maîtrise diachronique situe l'évolution des entreprises au sein de l'histoire financière (crises boursières, scandales, contextes politiques, etc.) et s'appuie sur la langue qui en décrit l'ensemble. Pour les étudiants investisseurs, l'enjeu est de mobiliser au mieux tous les éléments contextuels et linguistiques de l'encyclopédie pour rendre leur argumentaire plus convaincant.

Dans le domaine financier, l'encyclopédie comprend également un volet technique important qu'il faut savoir manipuler en anglais : chiffres, sommes d'argent, dates, pourcentages, graphiques boursiers, indices, etc. Là encore, l'hypothèse est que l'intentionnalité spécialisée constitue un ferment de motivation beaucoup plus puissant que la langue. Il est suggéré que les étudiants n'apprennent pas ces éléments techniques pour appartenir à une communauté de discours puisqu'ils ne se destinent pas à devenir linguistes, mais plutôt pour se faire admettre comme membre légitime de la communauté professionnelle ou disciplinaire à laquelle ils aspirent.

4. Discussion : analyse des besoins ou intentionnalité spécialisée ?

L'ECAF ne se fonde pas sur une analyse des besoins des apprenants, exigence pourtant fondamentale pour les praticiens de l'ESP. L'utilité de l'analyse des besoins n'est pas ici remise en question, mais l'occasion se présente d'en discuter les mérites selon les spécialités. Dans les domaines des sciences exactes et expérimentales où les démarches sont largement internationales et suffisamment formalisées pour être indépendantes des contextes culturels nationaux, les apprenants peuvent utilement exprimer des besoins linguistiques qui trouveront aisément satisfaction dans la langue d'apprentissage (L2). En revanche, dans les domaines qui dépendent étroitement des contextes culturels nationaux (droit, comptabilité, finance, sciences humaines...), l'expression des besoins est souvent elle-même culturellement déterminée. En bref, les étudiants présentent souvent des besoins dont ils n'ont pas besoin en L2. Par exemple, les étudiants LANSAD de comptabilité veulent d'abord savoir comment nommer le plan comptable anglo-saxon parce que la comptabilité française dispose de ce type de document et lui accorde une place centrale. Comme les Anglo-Saxons n'utilisent pas de plan comptable, ce besoin n'est pas pertinent et il doit être remplacé par un autre dont les étudiants n'ont pas conscience, le besoin de connaître les différents formats comptables en vigueur dans les pays anglo-saxons.

Il apparaît donc que les besoins des apprenants sont souvent influencés par les intentionnalités collectives nationales et par les règles constitutives qui fondent la réalité sociale dans les pays et dans les langues. La même analyse peut s'appliquer aux besoins exprimés au sein d'encyclopédies spécialisées qui se déploient dans des contextes et des langues très différents. Tel besoin pertinent dans une encyclopédie donnée est sans objet dans une autre. User de l'analyse des besoins pour développer une démarche pédagogique en langue spécialisée semble simple et sensé, mais se révèle sans doute assez complexe puisqu'il apparaît difficile d'exprimer des besoins en L2 lorsqu'ils sont conditionnés par le contexte de la L1.

À qui revient-il de trancher la difficulté ? Il semble que l'enseignant de langue de spécialité soit le mieux placé à cet égard. Son rôle est de connaître l'univers intentionnel spécialisé en L2 et d'en maîtriser l'encyclopédie. Il lui revient la mission cruciale d'agir comme passeur ou médiateur entre l'univers des étudiants et l'univers spécialisé de la L2. À ce titre, il doit interpréter les besoins des étudiants afin qu'ils deviennent pertinents dans le nouveau contexte, voire leur expliquer quels sont leurs besoins dans ce contexte, même s'ils n'en ont pas conscience. Le modèle pédagogique proposé par l'ECAF interroge l'exigence de l'analyse des besoins et redonne à l'enseignant une fonction essentielle dans le processus enseignement-apprentissage, du moins dans les domaines sensibles aux cultures nationales.

Conclusion

L'objet de cet article est de montrer que l'étude de cas en anglais financier est le prolongement logique d'une théorie des langues de spécialité. L'ECAF applique la théorie de l'intentionnalité lors d'un scénario simulation qui place les étudiants dans une situation professionnelle concrète où ils sont impliqués en tant qu'acteurs intéressés. Dans cet univers intentionnel, les étudiants doivent

réaliser une tâche : présenter en anglais au groupe les résultats financiers d'une d'entreprise et émettre une recommandation d'investissement. La démarche place le spécialisé au cœur du dispositif pédagogique et la langue spécialisée au service de ses finalités. Elle postule que le spécialisé est un facteur de motivation plus stimulant que le linguistique. Grâce au travail préparatoire sur dossier animé par l'enseignant et à leurs propres travaux, les étudiants acquièrent les règles constitutives de leur communauté professionnelle et son encyclopédie qui est la capacité à interpréter les discours spécialisés dans des contextes et dans une langue donnée. La démarche de l'ECAF interroge l'analyse des besoins en langue de spécialité en montrant qu'ils peuvent être influencés par les contextes culturels des apprenants et sans objet dans des contextes nouveaux en L2. Elle suggère que l'enseignant joue un rôle majeur de passeur d'un univers intentionnel à un autre et/ou d'une encyclopédie spécialisée à une autre dans un contexte L2.

Références bibliographiques

ECO, Umberto. *Semiotics and the Philosophy of Language*. Bloomington, IN : Indiana University Press/Midland Book, 1986.

HUTCHINSON, T. & WATERS, A. *English for specific purposes: A learning-centred approach*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.

HYLAND, Ken. « ESP and writing ». In **PALTRIDGE, Brian & Sue STARFIELD** (dir.), *The Handbook of English for Specific Purposes*. Boston : Wiley-Blackwell, p. 95-113, 2013.

PALTRIDGE, Brian & Sue STARFIELD (dir.). *The Handbook of English for Specific Purposes*. Boston : Wiley-Blackwell, 2013.

PETIT, Michel. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea*, 2010. Consulté sur <<http://erea.revues.org/1400>> le 18 février 2017.

RESCHE, Catherine. *Economic terms and beyond: Capitalising on the wealth of notions*. Berne : Peter Lang, Linguistic Insights 176, 2013.

SEARLE, John R. *Intentionality: An essay in the philosophy of the mind*. Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

SEARLE, John R. *The Construction of Social Reality*. Londres : Allen Lane Penguin, 1995.

SEARLE, John R. *Mind: A Brief Introduction*. Oxford : Oxford University Press, 2004.

SWALES, John M. *Genre Analysis: English in academic and research settings*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990.

SWALES, John M. « Reflections on the concept of discourse community », *ASp* 69, p. 7-19, 2016.

VAN DER YEUGHT, Michel. *L'anglais de la bourse et de la finance : description et recherche*. Paris : Ophrys, 2012.

VAN DER YEUGHT, Michel. « A proposal to establish epistemological foundations for the study of specialised languages ». *ASp* 69, p. 41-63, 2016.

